

000053

Envoyé en préfecture le 19/08/2023

Reçu en préfecture le 19/08/2023

Publié le

ID : 059-265902072-20230819-53_2023-DE



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Anzin

OBJET :

ASSOCIATION «
ECHOSPONT »

CONVENTION
D'OCCUPATION DES
LOCAUX DE LA
SALLE
POLYVALENTE «
JEAN FERRAT ».

Date de la convocation
Le 17 juin 2023

Nombre de conseillers en
exercice : 27

Délibération rendue exécutoire
transmise en Sous-Préfecture le
19 Juin 2023
publiée ou notifiée le

22 Juin 2023
Document certifié conforme,
Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 23 JUIN 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Vint Trois Juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément à la loi.

Etaient présents Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, M. Jean-Luc FRERE (présent jusqu'à 20 h 40), Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, Mme Catherine ROLY-EL HIBA, M. Michel RENARD, M. Jean-Claude LIETARD, M. Jean-Luc BULENS, Mme Sylviane DEBOSZ, M. Daniel HERLAUD, M. Didier MARMIGNON, Mme Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Mme Monique PASSET, M. Benjamin LECLERCQ, M. Cédric LATOUCHE.

Excusés M. Jean-Luc FRERE (à partir de 20 h 40, pouvoir à M. Jean-Luc BULENS) M. Patrick LATOUCHE (pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI), Mme Nathalie DELHAYE-REVEL (pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ) Mme Annie NOTELET (pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), Mme Patricia DURIEUX-PATRIS (pouvoir à Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY), Mme Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (pouvoir à Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET), Mme Sandrine PONCHANT-CODET (pouvoir à M. Daniel HERLAUD), M. Romuald CHANTREL (pouvoir à Mme Monique PASSET), Mme Virginie BERNUS (pouvoir à Mme Sylviane DEBOSZ), Mme Tiffanie SURIA (pouvoir à M. Michel RENARD).

Absents : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.

Secrétaires de séances : Mmes Monique PASSET et Catherine ROLY-EL HIBA

VU la Délibération N° 115 en date du 13 décembre 2012, le Conseil Municipal a validé le règlement d'utilisation de la Salle Polyvalente « JEAN FERRAT » située à ESCAUPONT - Rue des Acacias.

VU la Délibération N° 137 en date du 18 Décembre, relative à la modification du règlement d'utilisation de la Salle Polyvalente Jean FERRAT

VU le projet de Convention d'occupation des locaux de la Salle Polyvalente « JEAN FERRAT » au profit de l'Association « ECHOSPONT » ;

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée :

- *Que la nouvelle Association Escauptontoise « ECHOSPONT » - représentée par Monsieur Jean-Michel LENGLET – président, dont le siège social, sis 26 rue du Vieux Cimetière à ESCAUPONT, a été créée en avril 2023.*
- *Qu'elle est régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 relative au contrat d'association.*
- *Qu'elle a pour objet :*
 - *L'apprentissage du chant par des exercices respiratoires, positionnement du corps et de la voix, avec l'ambition de le mettre à portée de tous, participant ainsi à la dynamique culturelle musicale.*
 - *La promotion de la musique et du chant par des échanges culturels en France ou dans un cadre international.*
 - *La diffusion du patrimoine de musique et de chant par des manifestations culturelles, notamment sous la forme de concerts avec le cas échéant, des solistes et instrumentalistes.*
 - *Toutes autres activités culturelles ou de loisirs favorisant l'épanouissement de la vie collective et musicale de ses membres.*

Elle informe le Conseil Municipal que Monsieur Jean-Michel LENGLET – président de ladite Association sollicite la Commune pour occuper la Salle Polyvalente « JEAN FERRAT », afin de réaliser ses activités musicales et culturelles qu'elle propose à ses adhérents.

A cet effet, Madame le Maire explique à l'Assemblée qu'il est nécessaire d'établir une convention d'occupation entre la Commune et ladite Association qui fixe les droits et obligations de chaque partie :

000053

Envoyé en préfecture le 19/08/2023

Reçu en préfecture le 19/08/2023

Publié le

ID : 059-265902072-20230819-53_2023-DE

S'LO

- La Commune d'ESCAUTPONT représentée par Madame Joëlle LEGRAND – Maire.
- L'Association « ECHOSPONT » - représentée par Monsieur Jean-Michel LENGLET – président.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention de mise de la Salle Polyvalente « JEAN FERRAT ». Celui-ci précise :

- Les locaux occupés, à savoir :
 - Les halls 1 – 2 et 3 ;
 - La scène ;
 - Les sanitaires ;
 - Les loges (occupation occasionnelle ou en cas de besoin).
- Les jours et horaires d'occupation :

JOURS D'OCCUPATION	HORAIRES D'OCCUPATION
<u>TOUS LES MERCREDIS</u> de l'année (Hors période scolaire)	De 18 h 00 à 21 h 00

Elle précise à l'Assemblée que la Salle Polyvalente « JEAN FERRAT » sera mise à disposition de l'Association « ECHOSPONT » à titre gracieux.

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

OUI L'EXPOSE DE MADAME LE MAIRE ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A L'UNANIMITE ;

APPROUVE le projet de convention de mise à disposition de la Salle Polyvalente « JEAN FERRAT » entre l'Association « ECHOSPONT » et la Commune d'ESCAUTPONT.

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite Convention.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire



J. LEGRAND-DELHAYE.

000053

Envoyé en préfecture le 19/08/2023

Reçu en préfecture le 19/08/2023

Publié le

ID : 059-265902072-20230819-53_2023-DE

S'LO

Les secrétaires de séance,



Mme Monique PASSET

Mme Catherine ROLY-EL HIBA

